

Un schéma de mobilité transfrontalière

by Le Moniteur - mardi, février 03, 2009

<https://www.correspondances.fr/un-schema-de-mobilite-transfrontaliere/>

La création d'un schéma de mobilité transfrontalière (Smot) associe le conseil régional de Lorraine, la préfecture de région et le ministère luxembourgeois des Transports. Les auteurs cherchent à anticiper l'augmentation des modes de transports alternatifs à la voiture (bus, train et co-voiturage) qui devraient représenter 25 % des déplacements Lorraine-Luxembourg à l'horizon 2030.

Le Smot prévoit dès 2009 la création d'une nouvelle desserte ferroviaire Longwy – Belval – Thionville, au terme d'aménagements réalisés par le ministère des Transports luxembourgeois entre Belval et Pétange. Cette demi-boucle ferroviaire permettra de couper le « nœud » de Bettembourg et offrira un accès direct à Belval, impossible jusqu'à présent. Le volet ferroviaire prévoit également la mise à double voie, d'ici à 2014, de la ligne Luxembourg-Pétange. La Lorraine et le Luxembourg s'engagent également à renforcer les capacités des lignes de bus transfrontalières, à créer un corridor de bus sur les grands axes desservant Luxembourg-ville et à instaurer des lignes directes à fréquence élevée en direction des grandes zones d'activités luxembourgeoises. Le Smot vise enfin à développer l'intermodalité en augmentant le nombre de parkings relais et l'acheminement en transports en commun vers les gares et haltes transfrontalières. Deux haltes périphériques pourraient voir le jour d'ici à 2011 pour désenclaver la gare SNCF de Thionville.